

BULLETIN DE VOTE AG 02-11-2016 N° seq. : réservé ASL

Id. du lot: (domaine, groupe, n°)
nom du propriétaire ou usufruitier :

signature

date / / **2016**



Cochez la mention utile

- Je suis présent à l'A.G.O. du 02 novembre 2016
- Je remets mon bulletin de vote à, propriétaire du lot pour me représenter.

Je donne mandat au président de séance de me représenter à l' A.G.O. et je transmets mon bulletin de vote à l'A.S.L. avant le 30 octobre 2016

- à l'adresse courrielle asltps.portiragnes@gmail.com
- à l'adresse postale *Boite Postale n° 1 F-34420 Portiragnes*

	RESOLUTIONS	POUR	CONTRE
1	Approbation du PV de l'A.G.O. du 02 novembre 2015		
2	Approbation des comptes certifiés avec mise en réserve générale du boni de l'exercice.		
3	Quitus (décharge) aux membres du Conseil Syndical sur les comptes et les actes de gestion.		
4	Quitus (décharge) au Commissaire aux comptes		
5	Imputations comptables : tout versement sur le compte de l'ASL apure en priorité les créances les plus anciennes		
6	Maintien de la taxation individuelle de divers frais de mise en demeure ou d'envois recommandés tels les procès-verbaux d'AG aux propriétaires ni présents, ni représentés pour éviter leur répercussion sur l'ensemble des propriétaires .		
7	Approbation du budget prévisionnel 2016-2017 hors fibrage généralisé		
8	Confirmation du mandat donné au Conseil Syndical de poursuivre en justice les mauvais payeurs.		
9	Confirmation de votre souhait de poursuivre les activités d'animation (chasse aux œufs, pétanque, activité culturelle, gala des propriétaires, brocante)		
10	Autoriser le Conseil Syndical à agir en justice pour obtenir la remise en conformité opérationnelle de l'hydrant placé devant la TN07		
11	Approbation du projet fibre optique en une étape unique avec son financement (majorité spéciale de 66 % requise) et son impact sur les charges futures.		

Si le projet fibre est approuvé, je préfère l'augmentation des charges

de 900 € pendant 1 an
de 300 € pendant 3 ans
de 180 € pendant 5 ans

Cochez d'une croix selon votre choix chaque point de résolution.